



# Rapport d'Activité 2019

**Union Régionale  
des Masseurs-Kinésithérapeutes  
Libéraux de Bretagne**

13E Bd Solférino 35000 Rennes - Tél.: 02 99 84 15 16

# Sommaire

<b>L'Edito du Président</b>	3
-----------------------------	---

<b>L'URPS MKLB</b>	4
--------------------	---

La Profession de Masseur-Kinésithérapeute

Présentation de l'URPS MKLB

Les Missions

Budget 2019

L'activité

Nos projets URPS et évènements

<b>Représentation dans les Instances</b>	17
--	----

Instances Régionales de la Démocratie Sanitaire

Instances Territoriales de la Démocratie Sanitaire

Les Organisations Territoriales

Autres Instances et Groupes de Travail

<b>L'Interprofessionnalité</b>	21
--------------------------------	----

L'Inter-URPS

L'Association GECO Lib'

# L'Edito du Président

## 2019, une année riche en évènements.



La première Commission Régionale CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) a été mise en place au mois de mars 2019. Cette CRCPTS s'est réunie plusieurs fois dans l'année et a permis de valider l'accompagnement financier de projets de CPTS sur le territoire Breton. Ce financement permet de soutenir la phase de construction et de mise en forme du projet de santé de la future CPTS. Parallèlement, GECO Lib' et les URPS ont mis en place « **le Club CPTS** » pour accompagner les équipes leaders de ces projets.

Une convention régionale de partenariat « **Santé des soignants** » a été signée entre les URPS, les Ordres, l'Agence Régionale de Santé et l'Assurance Maladie. Elle permet de donner la possibilité aux Professionnels de Santé de pouvoir accéder facilement et gratuitement à un bilan de santé dans l'un des centres d'examen de santé de la région Bretagne.

En partenariat avec les IFMK de Brest et de Rennes, quatre soirées d'informations ont été organisées dans les départements Bretons. Elles furent l'occasion de venir à la rencontre des étudiants et des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux afin d'échanger et d'actualiser les connaissances concernant les prises en charge des Bronchiolites et des BPCO. Ces interventions ont permis également de présenter notre projet de Plateforme Régionale de Garde Respiratoire ainsi que la fiche Bilan respiratoire pédiatrique réalisée en collaboration avec les étudiants de l'IFMK de Rennes.

Enfin, comme chaque année, nous avons également participé aux évènements importants concernant notre profession, à savoir, le Salon Rééduca (Paris) et le Congrès National URPS MK (Montpellier).

**Olivier DARTOIS , Président**

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a series of smaller, connected strokes.

# L'URPS MKLB

## La Profession de Masseur-Kinésithérapeute

---

En 2019, il a été recensé environ **3 782** Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux (MKL) dans la région Bretagne.

Avec 114 Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux pour 100 000 habitants, la démographie professionnelle en Bretagne est légèrement supérieure à la moyenne nationale (106 Masseurs-Kinésithérapeutes pour 100 000 habitants).

Le département breton ayant la plus forte densité de Masseurs-Kinésithérapeutes est le Finistère (29) avec 123 Masseurs-Kinésithérapeutes pour 100 000 habitants.

A contrario, celui ayant la plus faible densité de Masseurs-kinésithérapeutes est le département des Côtes d'Amor (22) avec une dotation de 90 professionnels pour 100 000 habitants.

## Présentation de l'URPS MKLB

---

Le siège social de l'URPS MKLB se situe à « **la Maison des URPS** » au 13 E Boulevard Solférino à Rennes.

La Maison des URPS est constituée sous la forme d'une SEP (Société en participation) avec le partenariat financier des URPS Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes et Pharmaciens libéraux de Bretagne. Une chargée de gestion à temps plein en assure l'administration.

La maison regroupe les URPS de différentes professions : Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Pharmaciens, Pédiatres-Podologues, Orthophonistes, Sages-Femmes, Orthoptistes et Biologistes.

L'URPS MKLB est composée de 15 élus MKL répartis dans tous les Territoires de Démocratie en Santé (TDS) ainsi que d'une chargée de mission salariée à temps plein.



### Les Membres du Bureau

Olivier DARTOIS, Président (TDS 5)  
Tristan MARECHAL, Vice-Président (TDS 4)  
Matthieu SAINT CAST, Secrétaire (TDS 7)  
Agnès AUBERT, Secrétaire adjoint (TDS 7)  
Elena LE COLLEN, Trésorier (TDS 5)  
Sterenn HOUEL, Trésorier adjoint (TDS 1-2)

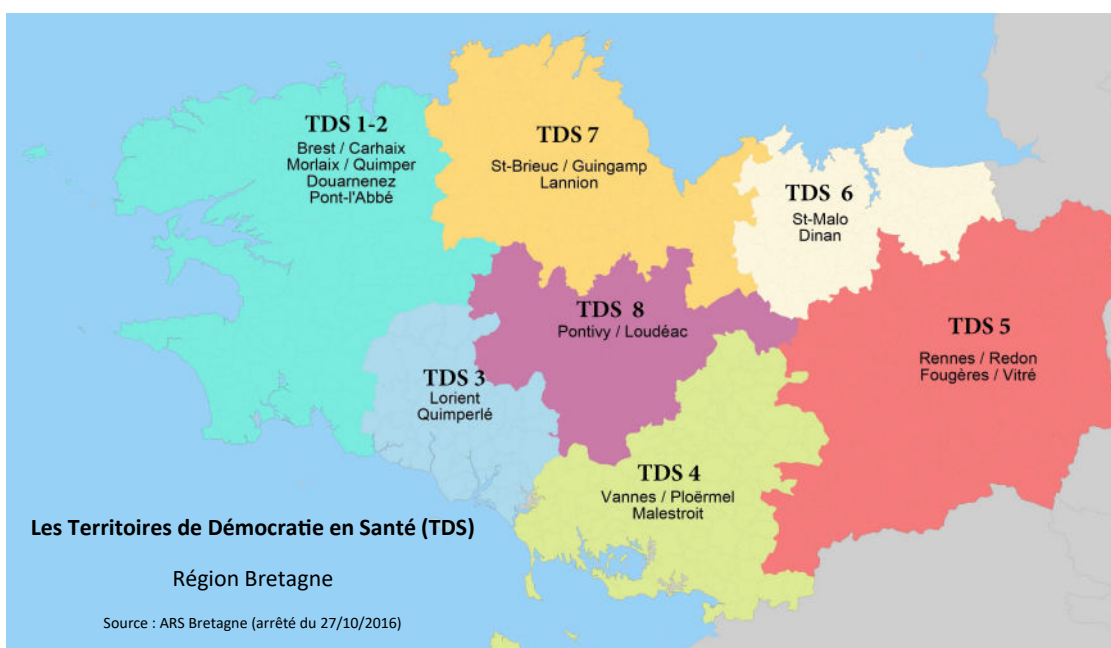
### Chargée de mission:

Virginie MORIN

### Les Membres de l'Assemblée:

Elisabeth BOUCHER (TDS 3)  
Serge COLOMBEL (TDS 5)  
Adeline KERVAREC (TDS 1-2)  
Yves LABBE (TDS 5)  
Rozenn LAURENT (TDS 7)  
Yann LE HOUEROU (TDS 1-2)  
Stéphane MASSON (TDS 7)  
Marie PERSON (TDS 5)  
Magalie TURBAN-GROGNEUF (TDS 6)

**MKL missionnés par l'URPS (TDS 8) :** Catherine FOUCHEZ et Mickael MEUROU



## Les Missions

Les URPS contribuent à l'organisation de l'offre de santé régionale et participent notamment :

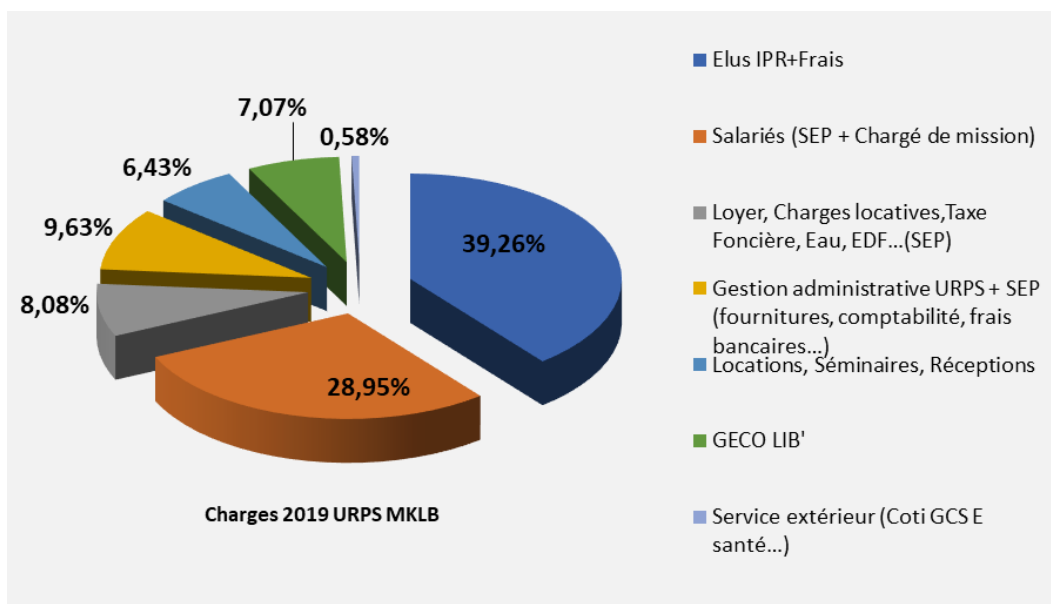
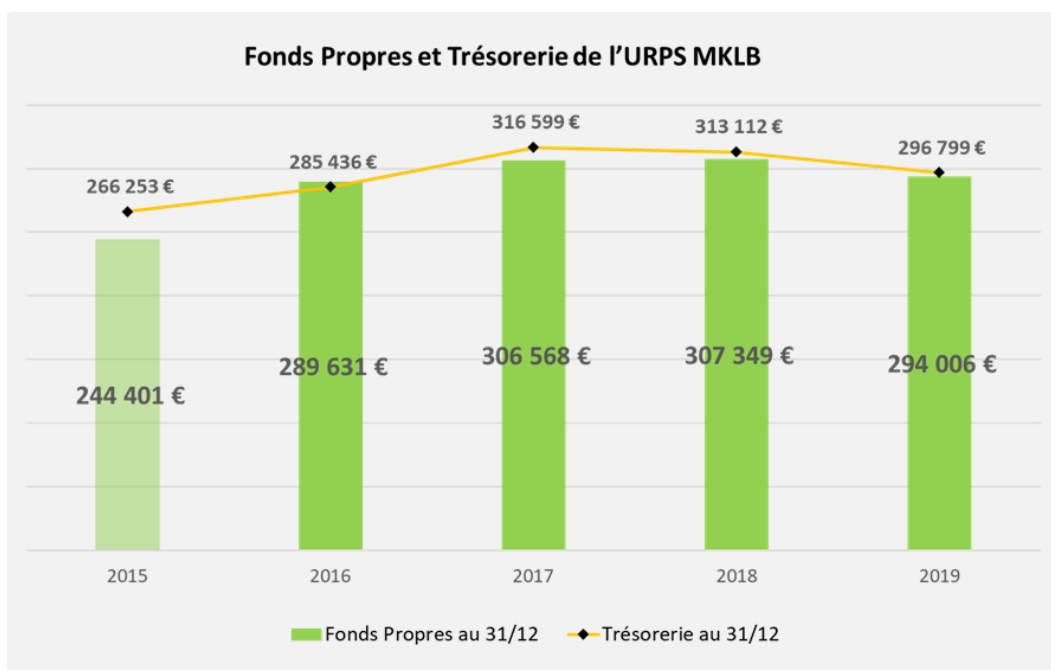
1. A la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé.
2. A l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS).
3. A l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice.
4. A des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique.
5. A la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins.
6. Au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés.
7. A la mise en œuvre du développement professionnel continu (DPC).

# Budget 2019

En 2019, l'URPS MKLB a perçu **une dotation de 172 116 €**.

Elle correspond aux cotisations obligatoires CURPS (Cotisation Union Régionale des Professionnels de Santé) prélevées chaque année par l'URSSAF sur les revenus des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux de Bretagne (0,1% des revenus).

<b>Recettes</b>	Dotation	172 116 €
	Divers	2 711 €
		<b>174 828 €</b>
<b>Charges</b>		<b>188 498 €</b>
<b>Résultat</b>		<b>- 13 670 €</b>



IPR: Indemnité de Perte de Revenu

SEP: Société En Participation

# L'activité

Au cours de l'année 2019, l'URPS MKLB a participé à 273 réunions.

3 Assemblées Générales Ordinaires et 3 réunions de bureau ont été organisées.

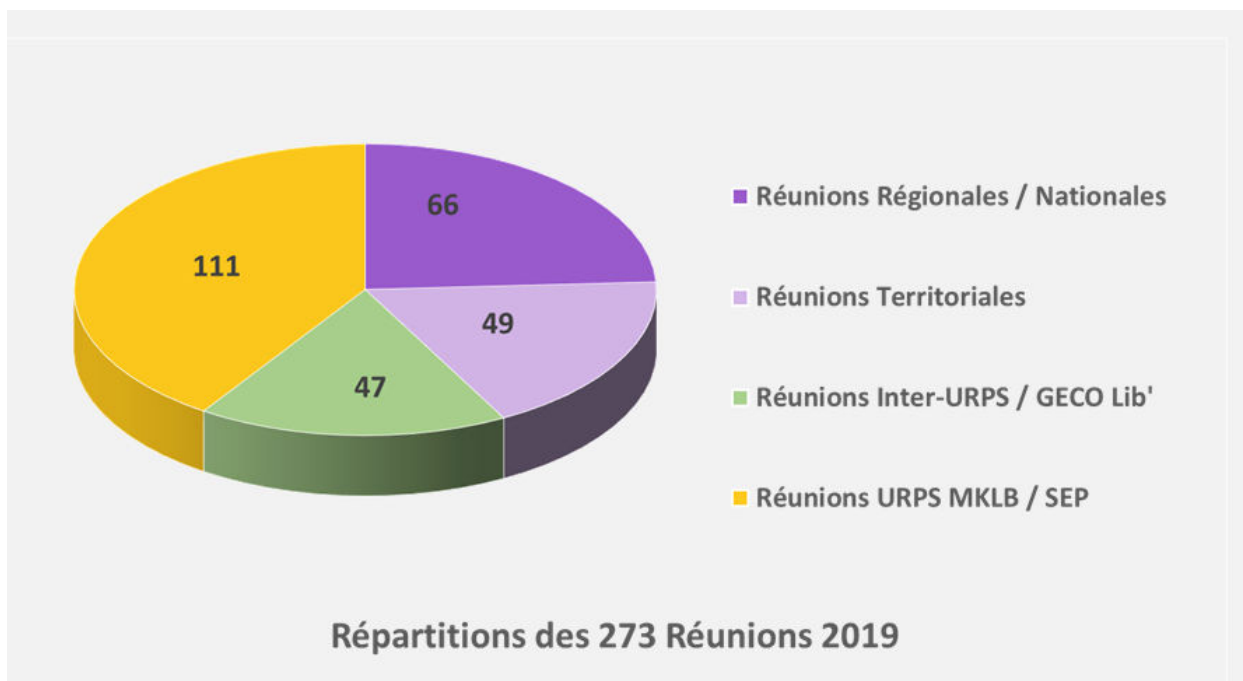
L'URPS s'est également investie dans les projets de l'Inter-URPS et de l'Association GECO Lib' (facilitations, participation aux instances...).

Le poste de chargée de mission permet d'assurer la gestion administrative, la conception et le suivi des projets de l'URPS MKLB en partenariat avec les élus de l'URPS.



(\*) Chargée de Mission salariée

(\*\*) Indemnité de Perte de Revenu



# Nos projets URPS

## La Commission Communication

La commission communication mise en place au sein de l'URPS est constituée de 4 élus.

Elle se réunit régulièrement pour travailler sur les newsletters à destination des mandants.

Deux newsletters ont été rédigées par l'URPS MKLB (Masseurs Kinésithérapeutes Libéraux de Bretagne) en 2019 : elles ont été envoyées par courrier à l'ensemble des MKLB et sont également téléchargeables sur le site internet de l'URPS.

Ci-dessous, vous trouverez le contenu des newsletters :

### NEWSLETTER N°6 (JANVIER 2019)

#### Actualités

- Officialisation nouveau zonage MK
- Messagerie sécurisée de santé et DMP
- Projet de Plateforme Régionale de Gardes respiratoires
- Les CPTS (Communautés Professionnelles territoriales de santé)

#### Exercice conventionnel

- Décotes des AMK8 en AMK6 par les Caisses
- Démarches en cas d'invalidité ou de décès
- Formation continue DPC

#### Précision sur la prescription de Masso-Kinésithérapie

**Union Régionale des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux de Bretagne**

**Newsletter n°6 Janvier 2019**

**Sommaire**

**Édito** Page 1

**Actualités** Page 1 - Page 2

**Exercice Conventionnel et...** Page 3

**Bilan des Résultats Pédia...** Page 4

**Restons en contact !** Page 5

**Officialisation du nouveau zonage pour les Masseurs - Kinésithérapeutes**

Le nouveau Zonage des Masseurs Kinésithérapeutes est entré en vigueur le 21 Décembre 2018. Les territoires Bretons sont classés suivant 5 catégories :

- Zone sur-dotée
- Zone très dotée
- Zone intermédiaire
- Zone sous dotée
- Zone très sous dotée

Le zonage détermine principalement :

- Les zones sous-dotées et très sous-dotées qui donnent droit à des mesures incitatives à l'installation.
- Les zones sur-dotées dans lesquelles les installations seront limitées et autorisées sous certaines conditions.

Restez toutes les informations sur notre site internet : rubrique « actualités » : [www.urps-mk-bretagne.org](http://www.urps-mk-bretagne.org)

### NEWSLETTER N°7 (SEPTEMBRE 2019)

#### Actualités

- Soirées « Bronchiolite et BPCO : recommandations et prises en charge
- Conduite à tenir face à un contrôle des Caisses de Sécurité Sociale (CPAM, MGEN, MSA...)
- Projet de Plateforme Régionale de Gardes Respiratoires
- Les PTA (Plateformes Territoriales d'Appui)

#### Exercice conventionnel et professionnel

- La Messagerie Sécurisée de santé (MSS)
- Le paiement par carte bancaire (CB) enfin abordable

#### Rapport d'activité 2018

#### Bilan de Kinésithérapie Respiratoire Pédiatrique

**Union Régionale des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux de Bretagne**

**Newsletter n°7 Septembre 2019**

**Sommaire**

**Édito** Page 1

**Actualités** Page 1 - Page 2

**Exercice Conventionnel et...** Page 3

**Bilan des Résultats Pédia...** Page 4

**Restons en contact !** Page 5

**LA BRETASSE**, un sujet qui ne passionne pas suffisamment les Kinésithérapeutes Libéraux comme le montre la faible participation aux élections de la CARIFANO du mois de juin dernier. Le point est, pour dire les mots sans ambiguïté, de nous donner 5 minutes à peine pour nous exprimer sur le thème de la retraite. Depuis, le rapport DELVIGNY concernant la réforme des retraites a été rendu public en juillet et ce sont toutes les Professions Libérales de Santé qui travaillent ! Discussion probable de notre cas de retraite, augmentation du régime de retraite, augmentation des cotisations, ... beaucoup de sujets à évaluer par nos représentants élus dans les professions représentées qui privilégient, pour l'instant, le dialogue à la confrontation. Nous ne manquons pas de vous tenir informés de l'avancée des discussions avec le gouvernement via nos réseaux sociaux.

**LA BRETASSE**, une idée tellement brillante surtout pour nos jeunes confrères qui viennent de débiter leur carrière en juin dernier. Et pourquoi, pour dire les mots sans ambiguïté, elle ne prépare adéquatement que les toutes premières années d'exercice. En effet, les seules cotisations versées à la CARIFANO ne permettent pas en général d'atteindre le niveau souhaité de sa future retraite. La souscription à un ou plusieurs supports complémentaires (comptes « Madelin », investissements immobiliers, placements...) paraissent donc indispensables.

Avez-vous pensé à prendre conseil auprès des professionnels (assurateurs, banquiers...) pour vous accompagner dans cette démarche.

**Soirées « Bronchiolite et BPCO : recommandations et prises en charge »**

L'URPS MKLB en partenariat avec les IPAM de Brest et de Rennes, organisent 4 soirées d'information à destination des étudiants en Masso-Kinésithérapie des Masseurs Kinésithérapeutes Libéraux Bretons et des professionnels.

**Thèmes abordés :**

- Physiopathologie de la BPCO
- Recommandations
- Prises en charge / conduites à tenir
- Présentation du projet de Plateforme Régionale de Gardes Respiratoires
- Physiopathologie de la Bronchiolite
- Recommandations
- Prises en charge / conduites à tenir

**Liens et dates des soirées 2019 :**

Brest (29)	Rennes (35)	St-Brieuc (22)	Vannes (56)
10 Octobre 2019	15 Octobre 2019	24 Octobre 2019	17 Octobre 2019

Pour des raisons d'organisation, merci de bien vouloir vous inscrire sur le site de l'URPS MKLB ([www.urps-mk-bretagne.org](http://www.urps-mk-bretagne.org)). Attention, le nombre de places est limité !



## LE SITE INTERNET



[www.urps-mk-bretagne.org](http://www.urps-mk-bretagne.org)

Le site internet a été actualisé en 2019 pour permettre aux mandants et aux partenaires de retrouver toute l'actualité de l'URPS MKLB :

Sur ce site, différentes rubriques sont accessibles :

- Accueil
- Présentation
- Actualités
- Les actions
- Installation exercice
- Partenaires
- Boîte à outils

## LA COMMUNICATION ELECTRONIQUE

L'URPS MKLB communique également par mail, dès que nécessaire, auprès de ses mandants. Plusieurs mailings ont été envoyés en 2019 :

- Invitations à des Assemblées Générales constitutives de CPTS
- Invitation à des soirées d'information thématiques
- Relais de questionnaires de mémoire d'étudiants en 4ème année de Masso-kinésithérapie
- KIT GECOVAX (voir encadré « GECOVAX page... »)
- Communiqués de presse thématique (bronchiolite...).
- Informations liées à la profession (aide à la télétransmission...).

Pour faciliter l'envoi de communication électronique auprès de ses mandants, l'URPS MKLB a investi dans une solution emailing.

Dans la rubrique boîte à outils, on y retrouve notamment :

- Un mémo sur la prescription de Masso-Kinésithérapie
- Un document d'information sur les organismes professionnels des MKL
- La Charte sur le contrôle des activités Assurance Maladie et ses annexes
- Un BDK (Bilan respiratoire pédiatrique)
- Communiqué de presse Bronchiolite
- Un guide sur les aides pour les professionnels de santé libéraux de Bretagne
- Un guide sur « l'essentiel de la CPTS »
- La lettre d'intention article 51 relative au projet de plateforme régionale de gardes respiratoires.

**URPS MKLB** Communiqué de Presse

137 bd Siffert 35078 BRUZES  
Tél : 02 99 80 15 16  
accueil@urpsmk-bretagne.org

Bruz, le Vendredi 20 Décembre 2019

### Bronchiolite aigüe du nourrisson et Kinésithérapie Respiratoire

En pleine période d'alerte épidémique, face à la désinformation et aux amalgames autour de la parution des Recommandations de Bonne Pratique de la HAS (Haute Autorité de Santé) concernant la « prise en charge du premier épisode aigüe chez le nourrisson de moins de 12 mois » (1) (Novembre 2019), l'Union Régionale des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux de Bretagne (URPS MKLB) tient à rassurer et à apporter des précisions :

- La Kinésithérapie Respiratoire ne se résume pas aux seuls gestes de désencombrement bronchique.  
Le Masseur-Kinésithérapeute (MK) est un Professionnel de Santé qui lors de sa prise en charge évalue par son Bilan de Kinésithérapie (BK) l'état de santé de son patient et adapte ses techniques en fonction (libération des voies aériennes supérieures, drainage bronchique...). Il rassure, sensibilise et initie les parents aux signes de détresse respiratoire, aux gestes de désencombrement nasal, aux règles d'hygiène et de prévention. La prise en charge permet d'améliorer la qualité de vie des patients (état général, alimentation, sommeil...) et d'assurer une surveillance permettant de détecter rapidement une dégradation de l'état de santé (rôle d'alerte).
- Dans ses recommandations, la HAS ne contre-indique aucunement la prise en charge en Kinésithérapie Respiratoire des nourrissons de moins de 12 mois lors d'un épisode aigüe de Bronchiolite de gravité légère ou modérée principalement diagnostiqué en Médecine de ville.  
La HAS indique simplement ne pas pouvoir recommander le désencombrement bronchique par manque de données scientifiques validées l'intérêt de ces pratiques.  
A contrario, comme l'indique l'avis n°2019-03 « Bronchiolite » (2) du CMK (Collège de la Masso-Kinésithérapie), aucune étude ne démontre l'efficacité de ces techniques en Médecine de ville.

Dans ces conditions et compte tenu de la politique de santé actuelle visant à favoriser les prises en charges des patients en ambulatoire, il serait dangereux, voire irresponsable de fragiliser des organisations territoriales assurant des gardes de Kinésithérapie permettant de limiter le recours aux Services d'Urgences déjà bien surchargés.  
Il est donc demandé à chacun (Parents, Professionnels de Santé, Etablissements de santé et Institutions) de garder son libre arbitre face à cette polémique injustifiée.  
Les prescripteurs et surtout les parents constatant, chaque jour, les bienfaits apportés par nos prises en charge.

Que les parents se rassurent, les Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux seront, comme chaque année, présents et mobilisés pour assurer les prises en charge de leurs bébés.

Contact Presse :  
Olivier DARTOIS  
Président de l'URPS MKLB

(1) <https://www.has-sante.fr/fr/maladies/infectieuses/bronchiolite-aigüe-chez-le-nourrisson-de-moins-de-12-mois>  
(2) <https://www.ofbss-mk.org/fr/avis-2019-03-bronchiolite/>

## La Commission Exercice

En 2019, en partenariat avec les étudiants de l'IFMK de Rennes, les membres des Commissions Exercice et Respiratoire ont travaillé sur l'élaboration d'un Bilan de Kinésithérapie (BDK) Respiratoire Pédiatrique.

Le BDK établit le diagnostic du patient, rapporte et mesure les évolutions des symptômes et permet de faire la liaison avec le médecin qui a prescrit les soins. C'est un outil indispensable pour les kinésithérapeutes.

Ce document a été transmis en version papier à l'ensemble des MKL Bretons, il est également téléchargeable gratuitement sur le site internet de l'URPS MKLB (boîte à outils).

Bilan de Kinésithérapie Respiratoire Pédiatrique

Patient	Prescripteur	Pathologie(s)	Traitement(s)	Ambulant(s)
Nom: _____ Prénoms: _____ N° de SS: _____ N° de SS: _____ Date de la PM: _____	DR _____ N° ASLR: _____ N° URPS: _____ Date de la PM: _____	<input type="checkbox"/> Otorhinolaryngologie <input type="checkbox"/> Spécialité <input type="checkbox"/> Urgences <input type="checkbox"/> Clinique	<input type="checkbox"/> Bronchodilatateurs <input type="checkbox"/> Bronches posées par voie <input type="checkbox"/> Autres médicaments <input type="checkbox"/> Autre: _____	<input type="checkbox"/> Fièvre <input type="checkbox"/> Bactériologique <input type="checkbox"/> Antibiogramme <input type="checkbox"/> Autre: _____

Examen clinique			Examen clinique (suite)		
Signes vitaux	Signes de gêne respiratoire	Signes associés	Signes vitaux	Signes de gêne respiratoire	Signes associés
Alimentation: <input type="checkbox"/> > 100% <input type="checkbox"/> < 100% et > 50% <input type="checkbox"/> < 50%	<input type="checkbox"/> Occurrence <input type="checkbox"/> Fréquence <input type="checkbox"/> Durée	<input type="checkbox"/> Toux <input type="checkbox"/> Fièvre <input type="checkbox"/> Fatigue	Saturation: <input type="checkbox"/> > 95% <input type="checkbox"/> 90-94% <input type="checkbox"/> < 90% Fréquence respiratoire enfant: <input type="checkbox"/> < 30 <input type="checkbox"/> 30-45 <input type="checkbox"/> 45-60 <input type="checkbox"/> > 60 Wheezing (différent): <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Présent (localisé ou généralisé) Signes de tirage: <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Présent (sans hyperinflation) <input type="checkbox"/> Présent (avec hyperinflation)	<input type="checkbox"/> Hyperinflation <input type="checkbox"/> Cyanose <input type="checkbox"/> Fièvre <input type="checkbox"/> Fatigue <input type="checkbox"/> Signes de détresse respiratoire	<input type="checkbox"/> Fièvre <input type="checkbox"/> Fatigue <input type="checkbox"/> Signes de détresse respiratoire

Observation(s) éventuelle(s): \_\_\_\_\_

Conclusion(s) fin de séance:  Fin de traitement  Poursuite de traitement  Retour le lendemain  Hospitalisation en urgence

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

PM: Prescription Médicale  Non utilisé de savoir  Utilisé de savoir  Non de savoir / Consultation Médicale  Oui  Non

Bilan élaboré en collaboration avec les étudiants de l'IFMK de Rennes  
 Union Régionale des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux de Bretagne  
 13 E Rue Solenne 35000 RENNES  
 Tél. 02 99 84 15 16 - accueil@urps-mklb.org

## La Commission Respiratoire

L'URPS MKLB a initié en 2017 un projet de mise en place d'une Plateforme Régionale de Gardes Respiratoires. Ce projet vise à soutenir, développer, organiser une « garde territoriale » des masseurs-kinésithérapeutes libéraux bretons afin de proposer une réponse adaptée aux besoins de



soins non programmés de kinésithérapie respiratoire, les week-ends et jours fériés, tout au long de l'année.

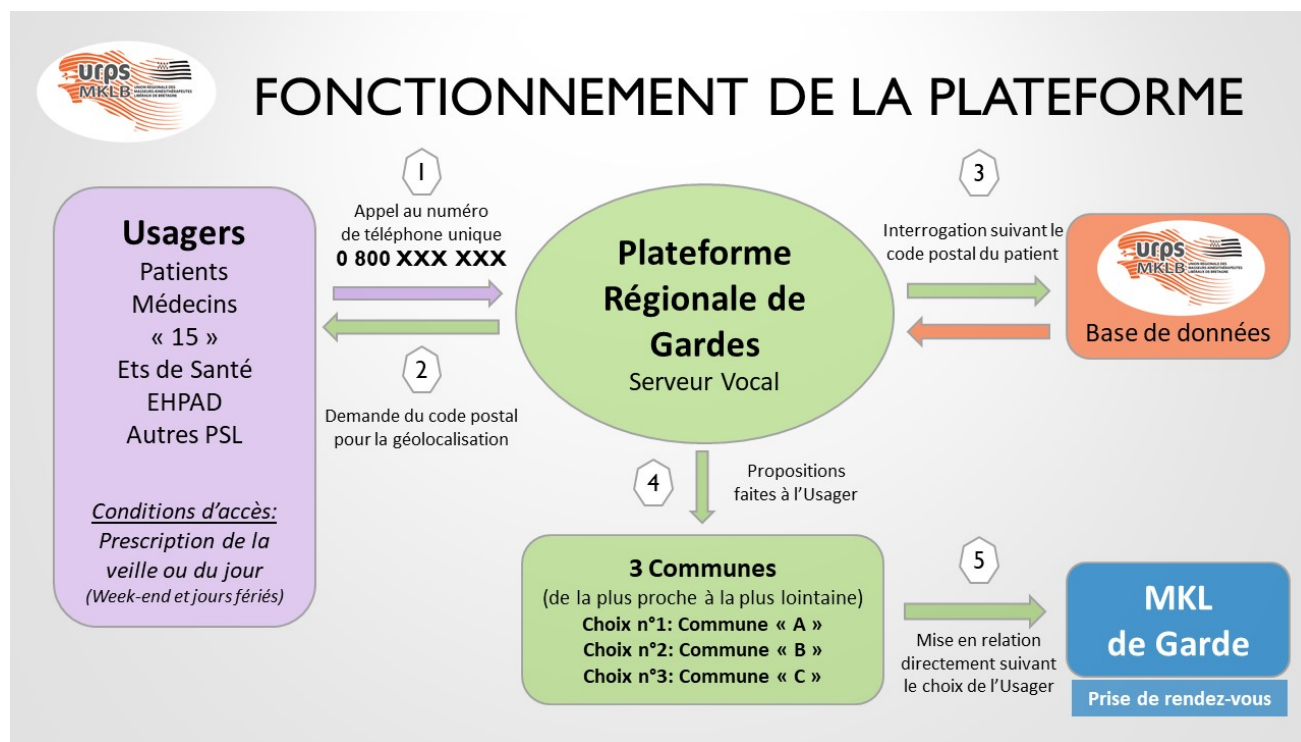
La Plateforme est à destination des professionnels de Santé, des établissements de santé et des patients ayant besoin de soins d'urgence, les week-ends et les jours fériés.

Elle contribuera à favoriser le développement de nouveaux systèmes de garde dans les secteurs non pourvus et renforcer

la permanence des soins en ville. Le dispositif se concentrera sur la prise en charge des patients nécessitant des soins de kinésithérapie respiratoire, notamment pour des pathologies aiguës ou décompensées, en premier lieu la bronchiolite aiguë de stade 1 et 2, mais également les exacerbations de BPCO, les infections respiratoires avec encombrement, la prise en charge post chirurgie thoracique, les personnes en situation de handicap, etc.

L'organisation de cette « garde territoriale » s'appuiera sur un serveur vocal automatique, joignable via un numéro de téléphone unique et gratuit, indiquant les communes des masseurs kinésithérapeutes de garde les plus proches du domicile du patient requérant.

Le patient pourra ensuite être mis en relation avec le professionnel de son choix et convenir avec lui, suite à un premier échange téléphonique, d'un rendez-vous au cabinet ou à domicile, si l'état du patient le nécessite. (Retrouvez la lettre d'intention sur notre site internet [www.urps-mk-bretagne.org](http://www.urps-mk-bretagne.org))



### Actions menées en 2019 :

- Présentation du projet lors de la Plénière de la CRSA le 28 mars 2019 à Rennes (Rennes Métropole).
- L'URPS MKLB a souhaité associer et présenter son projet de plateforme régionale de garde respiratoire à l'association France Assos Santé, représentant de la voix des usagers. La rencontre a eu lieu le 10 octobre 2019 dans les locaux de France Assos Santé.
- **17 courriers de soutien** sur le projet de plateforme régionale de gardes respiratoires ont été envoyés à l'URPS MKLB (Députés, FEHAP, FHF, FHP, Syndicat FFMKR, France Assos santé, GECO Lib, IFMK de Rennes, Syndicat Alizé, Syndicat Objectif Kiné, Syndicat SNMKR, URPS CDLB, URPS IDEL, URPS MLB, URPS Pharmaciens).



- Présentation du projet de plateforme lors des 4 soirées « BPCO et Bronchiolite » (Brest, Rennes, Vannes et St Briuc)
- L'URPS MKLB a été accompagnée en 2019 par le **Cabinet Acsantis** pour finaliser sa lettre d'intention article 51. Le dépôt de la lettre d'intention sera ensuite transmise à l'équipe nationale d'appui du dispositif article 51 en début d'année 2020.

## ORGANISATION DE 4 SOIREES « Bronchiolite et BPCO »

L'URPS MKLB en partenariat avec les Instituts de Formation de Masseur-Kinésithérapeute (IFMK) de Brest et Rennes a organisé **4 soirées d'information** à destination des étudiants en Masso-Kinésithérapie, des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux et des prescripteurs.

Les thématiques abordées ont porté sur :

- ◇ **La physiopathologie de la BPCO**  
Recommandations  
Prises en charge & conduites à tenir  
*Marc BEAUMONT (IFMK de Brest)*
  
- ◇ **La présentation du projet de Plateforme Régionale de Gardes Respiratoires**  
*Olivier DARTOIS (URPS MKLB)*
  
- ◇ **La physiopathologie de la Bronchiolite**  
Recommandations  
Prises en charge & conduites à tenir  
*Elena LE COLLEN (IFMK de Rennes)*  
*Thibaud SIMONIN (IFMK de Brest)*

Près de 300 personnes (Etudiants MK, Masseurs-Kinésithérapeutes et Médecins) étaient présentes à ces soirées qui ont donné lieu à de riches échanges.

**Soirées d'information**  
en partenariat avec les IFMK de Brest et de Rennes

*A destination :*  
- des Etudiants K3 - K4  
- des Masseurs-Kinésithérapeutes  
- des Médecins

**" Bronchiolite et BPCO "**  
Recommandations et prises en charge

BREST (29) - RENNES (35) - VANNES (56) - ST BRIEU (22)  
Jeudi 10 Octobre 2019 (20h)    Mardi 15 Octobre 2019 (20h)    Jeudi 17 Octobre 2019 (20h)    Jeudi 24 Octobre 2019 (20h)

**INSCRIPTIONS**  
Pour les Etudiants K3-K4 : renseignements et inscription directement auprès leurs IFMK  
Pour les MK et les Médecins : inscription sur le site de l'URPS MKLB ([www.urps-mk-bretagne.org](http://www.urps-mk-bretagne.org))

Logos: IFPS Institut de Formation des Professionnels de Santé, URPS MKLB, IFPEK Institut de Formation des Professionnels de Santé



**SOIREE DE BREST (29)**

Jeudi 10 Octobre 2019





### **SOIREE DE RENNES (35)**

Mardi 15 Octobre 2019



### **SOIREE DE VANNES (56)**

Jeudi 17 Octobre 2019



### **SOIREE DE ST BRIEUC (22)**

Jeudi 24 Octobre 2019



L'URPS MKLB tient à remercier Mr Alain TROADEC et Mme Elisabeth RICHARD de l'IFMK de Brest et Mr Hervé MERDRIGNAC de l'IFMK de Rennes ainsi que les intervenants qui ont permis la réalisation de ces 4 évènements.

Merci également à Rozenn LAURENT, Serge COLOMBEL et Yann LE HOUEROU (élus de l'URPS MKLB), à Virginie MORIN (Chargée de Mission de l'URPS MKLB) et à Lucie SOUFFOIS (Chargée de Développement de l'association GECO Lib') pour avoir participé à l'organisation de ces soirées.

## INTERVENTION DE L'URPS MKLB à L'IFMK de RENNES

Le 28 mai 2019, Olivier Dartois, Président de l'URPS MKLB, est intervenu auprès des étudiants de 4ème année (K4) de l'IFMK de Rennes pour présenter le rôle, les missions et les projets développés par l'URPS des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux de Bretagne (URPS MKLB).



## SALON REEDUCA 2019

L'URPS des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux de Bretagne, représentée par Yves LABBE et Olivier DARTOIS, était présente sur le stand des URPS au Salon Réeduca les 03, 04 et 05 Octobre 2019 à Paris (Porte de Versailles).

Ce moment privilégié permet aux différentes URPS MKL de venir à la rencontre de leurs mandants. C'est aussi l'occasion de retrouver des élus URPS pour échanger sur les projets et mutualiser les expériences dans l'intérêt de notre profession.



## CONGRES NATIONAL DES URPS MKL

Le deuxième congrès national des URPS MLK a été organisé les 18 et 19 avril 2019 à Montpellier par l'URPS Occitanie.

Chaque URPS a présenté ses actions et projets afin de faciliter le partage d'expérience infra régional.

Yann LE HOUEROU et Olivier DARTOIS ont représenté l'URPS MKLB lors de ce congrès.

Cet événement national est reconduit chaque année dans une région différente.



## TOUR DE FRANCE DU NUMERIQUE EN SANTE

Dans le cadre de la publication de la feuille de route du numérique en santé, issue du plan national Ma santé 2022, la délégation nationale du numérique en santé a entrepris un tour de France du numérique en santé.

L'objectif était de venir à la rencontre des acteurs de la e-santé en région, de présenter les grands axes de la feuille de route et d'avoir une présentation des projets existants en région.

L'URPS MKLB a participé à ce Tour de France Numérique en santé, l'événement s'est déroulé le 19 Septembre 2020 à RENNES.



## FORMATION « COACHING D'EQUIPE »

Une formation « coaching d'équipe » a été mise en place pour les chargés de mission des URPS et de GECO LIB.



Elle était animée par Gérard VAILLANT, coach et formateur.

Le contenu de cette formation portait sur les postures et la conduite du changement.

Des sessions de codéveloppement ont également été proposées afin que les chargés de mission puissent apprendre des uns et des autres, améliorer leurs pratiques et favoriser l'intelligence collective au travers de leurs accompagnements pluriprofessionnels.

Cette formation a débuté en 2019 et se terminera en 2020.

Virginie MORIN, Chargée de mission à l'URPS MKLB, a suivi cette formation. **15**

## MOI(S) SANS TABAC

Le Moi(s) sans tabac est un défi collectif visant à inciter les fumeurs à s'engager dans une dé-



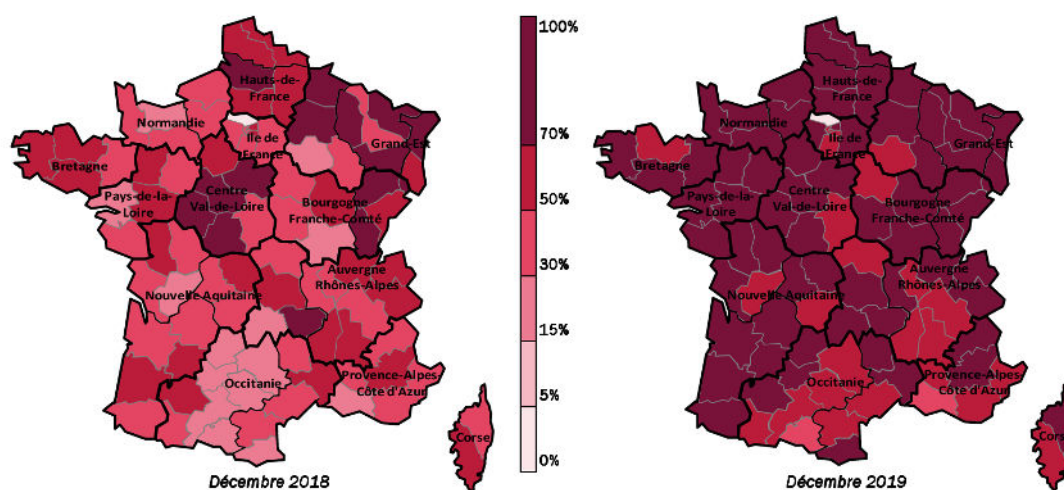
marche d'arrêt du tabac. Les fumeurs bénéficient d'un accompagnement à travers des actions de communication et de prévention de proximité.

L'URPS MKLB soutient cette action et s'est engagée à sensibiliser les professionnels de santé sur cette thématique de santé publique.

## LA MESSAGERIE SECURISEE DE SANTE (MSS)

Depuis début juillet 2018, le Masseur-Kinésithérapeute a l'obligation de posséder une messagerie sécurisée de santé (MSS). Son utilisation permet de sécuriser les échanges de données de santé entre Professionnels de Santé.

L'URPS MKLB encourage et propose à tous les Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux Bretons de créer facilement et gratuitement une messagerie sécurisée de santé depuis son site internet.



Taux d'équipement en Messageries Sécurisées de Santé (MS Santé)  
des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux

Source Agence Numérique en Santé (ANS)

## PARTENARIATS AVEC LES ORGANISMES DE FORMATION

Des conventions de partenariat ont été signées avec des organismes de formation continue en kinésithérapie et l'URPS MKLB.

Elles ont pour objectif :

- De sensibiliser les Kinésithérapeutes Libéraux à l'importance et l'obligation triennale du développement professionnel continu (DPC) en favorisant l'accès aux informations concernant les offres de formations
- D'informer et d'éclairer les MKL sur les missions et projets de l'URPS MKLB.





# Représentation dans les Instances

Les élus URPS participent à la représentation des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux dans les différentes instances régionales et territoriales.

## Instances régionales de la Démocratie Sanitaire

### CRSA

La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) Bretagne est un lieu d'expression des acteurs de santé et des usagers.

Elle constitue une voie privilégiée pour recueillir les aspirations et les besoins en matière de santé, favoriser l'appropriation collective des enjeux de santé par les acteurs et participer ainsi à l'élaboration et la mise en place du Projet Régional de Santé.

### COMMISSION PERMANENTE

Cette commission exerce l'ensemble des attributions dévolues à la CRSA, et coordonne les quatre commissions spécialisées listées ci-dessous.

*L'URPS MKLB ne siège pas dans cette commission.*

### CSOS

La Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins (CSOS) est une instance de réflexion éthique et d'évaluation de la politique régionale d'organisation des soins. Elle prépare un avis sur le projet de schéma régional d'organisation des soins dans ses volets hospitalier et ambulatoire.

### CSP

La Commission Spécialisée Prévention prépare un avis sur le projet de schéma régional de prévention. Elle peut également formuler des propositions sur la politique régionale en matière de prévention.

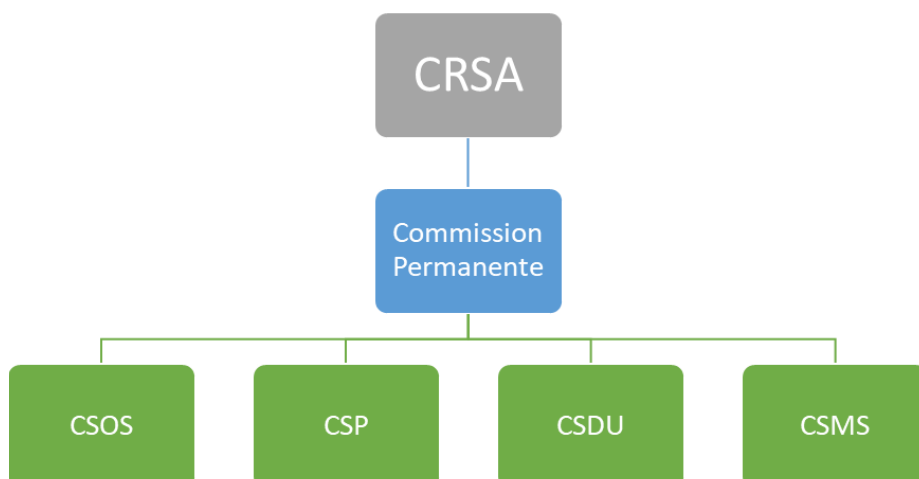
### CSDU

La Commission Spécialisée Droits des Usagers est chargée d'élaborer avec les autres commissions, un rapport pour évaluer les conditions dans lesquelles les droits des usagers sont respectés.

*L'URPS MKLB ne siège pas dans cette commission.*

### CSMS

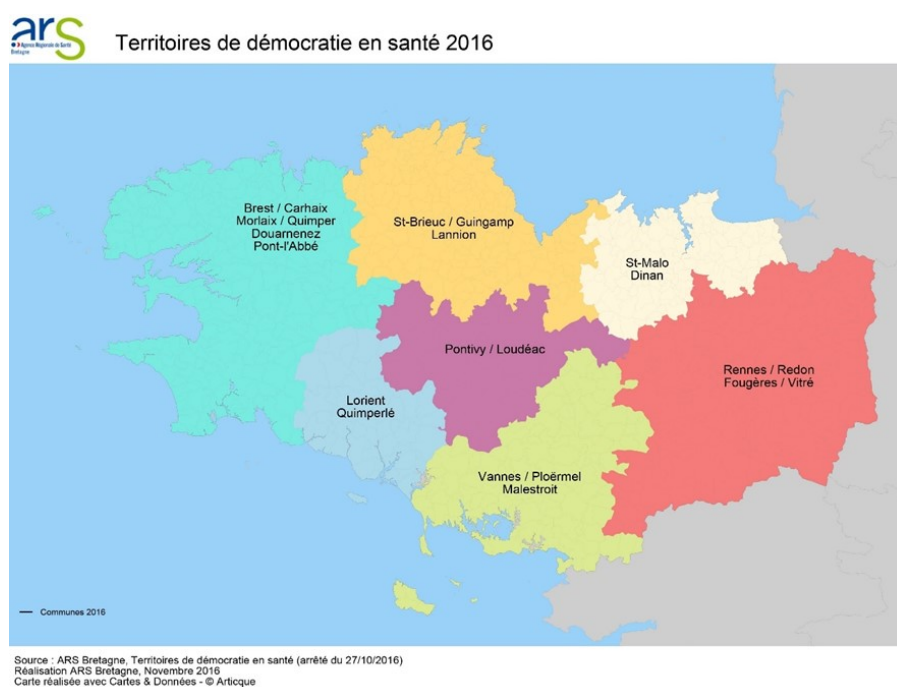
La Commission Spécialisée du Médico-Social donne un avis sur le projet de schéma de l'organisation médico-sociale et sur l'élaboration et l'actualisation du Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC).



# Instances territoriales de la Démocratie Sanitaire

## CTS

Les Conseils Territoriaux de Santé (CTS), au nombre de sept, s'inscrivent dans une volonté de développement de la démocratie en santé. Ils constituent une véritable instance de débats, de concertations et de réflexions partagées au service des acteurs du système de santé et des usagers en proximité à partir d'une identification des spécificités des 7 territoires de santé.



## Les Organisations Territoriales

### PTA

Les Plateformes Territoriales d'Appui (PTA) apportent un soutien aux professionnels de santé qui sont confrontés à des prises en charge de patients dites « complexes ». Leur travail se fait en collaboration avec le secteur social et médico-social.

#### Référencement des PTA opérationnelles ou en cours de constitution :

- PTA Appui Santé Nord Finistère
- PTA Appui Santé du Pays de Fougères
- PTA Cap Santé Trégor
- PTA Appui aux professionnels de santé (Vannes-Muzillac)
- PTA de Quimper
- PTA de Lorient—Quimperlé
- PTA de Guingamp
- PTA de Saint-Brieuc
- PTA de Saint-Malo—Dinan
- PTA du Pays de Rennes
- PTA du Pays de Brocéliande

# Autres Instances et Groupes de travail

## CARPEC

La Cellule d'Appui Régionale des Projets d'Exercice Coordonné (CARPEC) suit l'avancée des projets d'exercice coordonné des acteurs de terrain et donne son avis en cas de demande de financement.

## CRONDPS

Le Comité Régional de l'Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé rassemble les données harmonisées nécessaires aux analyses régionales relatives de la démographie des professionnels de santé, à leur implantation sur les territoires, à leurs modes d'exercice (pluriprofessionnel ou non) et à l'accès aux soins.

## CRCPTS

La Commission Régionale CPTS valide les différentes étapes permettant la constitution de Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) sur le territoire Breton.



## GTR PRSE

L'URPS MKLB a été associée à la rédaction et au comité de pilotage du troisième Plan Régional Santé Environnement (PRSE). Initié en 2017, ce plan se déroule jusqu'en 2021.



## IRCRA

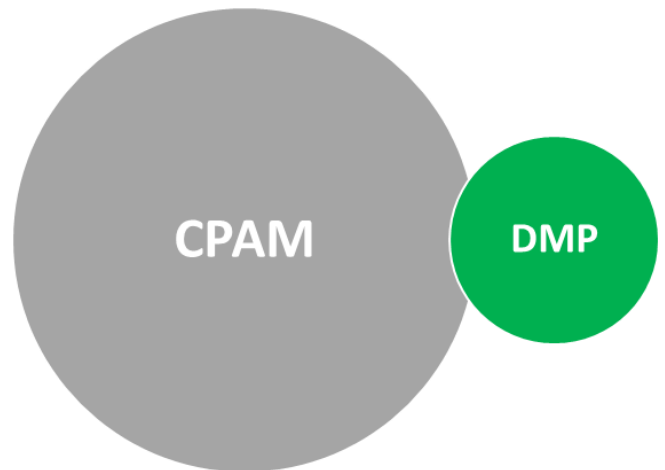
L'Instance Régionale de Concertation du Règlement Arbitral étudie la demande d'adhésion au règlement arbitral des maisons de santé mono-sites ou multi-sites.

La première commission s'est réunie le 27 Mars 2019 pour étudier les premières demandes d'accompagnement.

## DMP

Face aux défis que représentent notamment le vieillissement de la population et le développement des maladies chroniques, le Dossier Médical Partagé (DMP) est un outil qui permettra d'améliorer la coordination, la qualité et la continuité des soins pour tous.

Véritable carnet de santé informatisé et sécurisé, il contiendra les informations que les professionnels de santé auront jugé utiles à partager (compte-rendu d'hospitalisation, volet médical de synthèse produit par le médecin traitant, compte-rendu de consultation chez un spécialiste...).



## CRSMSP

Le Comité Régional de Sélection des Maisons de Santé Pluridisciplinaires réunit les institutions publiques, ainsi que les représentants des professionnels de santé libéraux. Les aides financières qui résultent de ce comité de sélection sont conditionnées à la validation du projet de santé par l'ARS, elles ne concernent que la partie immobilière des projets.

# L'Interprofessionnalité

## L'Inter-URPS

### Le COPIL Inter-URPS

Le comité de pilotage inter-URPS réunit, tous les premiers mardi du mois, les URPS Biologistes, Chirugiens-Dentistes, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Médecins, Orthophonistes, Orthoptistes, Pédiatres-Podologues, Pharmaciens et Sages-Femmes de façon à mener des réflexions communes et des projets innovants .

Le Président et la chargée de mission de l'URPS MKLB participent à chaque COPIL inter URPS.



### Le COPIL élargi Inter-URPS

Un COPIL élargi est organisé chaque année par les URPS bretonnes. Tous les élus membres des URPS ainsi que les chargés de mission sont invités à y participer.

Cette année, le COPIL inter URPS élargi s'est déroulé sur une demie journée, le mardi 05 mars 2019 à la maison des Associations à Rennes. Il était consacré aux Plateformes Territoriales d'Appui » (PTA).

40 élus étaient présents pour échanger sur le rôle et missions des PTA (Plateforme Territoriale d'Appui).

L'après-midi a débuté par une présentation du dispositif PTA par Sylvie METAYER, Directrice de l'Association « Appui aux professionnels de santé ». Des tables rondes ont ensuite été organisées sur différents thèmes :

- Retours d'expériences des élus URPS dans la construction des PTA
- Cas cliniques—témoignages « je suis professionnel de santé libéral, j'ai fait appel à la PTA.



## Les projets et événements de l'Inter-URPS

### Thrombose et cancer

Les URPS Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Médecins, Pharmaciens, le Réseau Régional de Cancérologie OncoBretagne, les CHU de Brest et de Rennes, le CHG St Briec, le Département de Médecine Générale de la Faculté de Brest, le GETBO et le CIC-INSERM participent à un projet institutionnel territorial de santé publique sur le thème « Thrombose et Cancer en Bretagne ».

Ce projet a pour objectif d'améliorer le parcours de soins du patient dans le cadre de sa prise en charge autour de cette thématique par les différents professionnels de santé du secteur hospitalier et libéral. Plusieurs actions ont été définies et mises en place.

Des soirées d'informations pluriprofessionnelles à destination des professionnels ont été organisées en 2019 sur la région Bretagne. Une élue et la chargée de mission de l'URPS MKLB participent au suivi du projet.

### Challenge mobilité

Le projet « **Challenge mobilité Bretagne** » porté et financé par les URPS Chirurgiens-dentistes, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Médecins et Pharmaciens de Bretagne.

Ce projet visait à faciliter la coordination de proximité auprès d'équipes de soins primaires (ESP) volontaires, grâce à l'utilisation d'une application mobile sécurisée.

Durant 15 mois, 9 ESP (Equipe de Soins Primaire) ont eu l'opportunité de tester une des applications mobiles suivantes : Globule, PandaLAB et RSPS (Réseau Social des Professionnels de santé).

434 professionnels de santé libéraux (dont 10% de kinésithérapeutes) se sont investis dans ce projet : ils ont créé 1 221 dossiers patients. Ils ont échangé 13 661 notes et partagé 1 532 documents.

Fin 2019, l'outil Globule a été retenu en région Bretagne pour être la solution numérique de référence pour faciliter la coordination autour du patient. Mobil'eTy by globule sera mise à disposition des professionnels de santé libéraux gratuitement jusqu'en 2021 et proposée à un tarif préférentiel ensuite.

### Pied diabétique

L'URPS Pédiatures-Podologues de Bretagne s'est engagée dans l'élaboration d'un protocole sur la prise en charge pluriprofessionnelle des plaies du pied diabétique concernant les patients en situation complexe.

Ce projet de protocole s'appuie sur l'expérience du réseau diabète 35. Il a été élaboré en collaboration avec les URPS infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, médecins et pharmaciens libéraux de Bretagne, des hospitaliers spécialisés et les associations de patients. Un consensus pluriprofessionnel rennais pour la prévention et la prise en charge des lésions du pied diabétique a été élaboré en juillet 2019 et diffusé aux partenaires.

**APPARITION D'UNE PLAIE DU PIED DIABÉTIQUE**

**PLAIE DU PIED = URGENGE MÉDICALE**

CONSULTEZ LE CONSENSUS RENNAIS SUR LES LÉSIONS DU PIED DIABÉTIQUE

- Recours à une équipe pluriprofessionnelle coordonnée :
  - Analyse de la plaie et choix du protocole par le médecin généraliste
  - Prise en charge rapide par l'infirmière, le pédicure-podologue, le podologue, le podologue-orthésiste, le pharmacien
- En l'absence d'amélioration au bout de 8 jours : faites appel à l'Expertise Plaie du CHU de Rennes : CDIAP, Service de chirurgie vasculaire.
- En l'absence de bonne cicatrisation : questionnez une éventuelle source de complexité : défaut de décharge, artérite, infection, difficultés psychosociales...

**Vous êtes en difficulté face à une situation complexe ?**

**CHU de Rennes** Expertise médicale : Contactez le Centre de diabétopodologie (CDIAP) du CHU au 02 99 26 71 42

**APPU SANTÉ Pays de Rennes** Coordination de parcours : Contactez la plateforme Appui Santé Pays de Rennes au 02 23 35 49 81

Un travail réalisé en collaboration avec : **URPS GEC Lib'**

## PAERPA

Dispositif visant à améliorer le parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie.

L'expérimentation PAERPA en Bretagne est menée sur trois territoires : le Pays de Rennes, le Pays des Vallons de Vilaine et le Pays de Brocéliande.

L'analyse des éléments du diagnostic quantitatif met en évidence six axes de travail :

- Le repérage des facteurs de risques de la perte d'autonomie et des signes de fragilités à domicile pour les personnes âgées et leurs aidants
- L'organisation de l'entrée en établissement de santé
- L'organisation du retour à son lieu de vie (domicile ou institution) / le risque de ré-hospitalisation
- L'accès aux soins
- L'accompagnement médico-social / Le lien santé-social
- Les affections psychiatriques chez la personne âgée



Un plan d'actions pour l'année 2018 a été défini, dont l'organisation d'une formation sur le repérage de la fragilité, à destination des professionnels de santé libéraux et des acteurs du domicile. L'expérimentation PAERPA a été clôturée fin 2019 en région Bretagne.

## PAF (Personne Agée Fragile)

L'expérimentation porte sur la prévention de la perte d'autonomie chez les personnes âgées de plus de 70 ans, au domicile.

Ce projet vise à rassembler les professionnels de santé de proximité afin de prévenir au plus tôt les risques de fragilités et anticiper leurs conséquences, facteurs de dépendance chez les personnes âgées.

La première phase de l'expérimentation s'est déroulée de décembre 2016 à Juillet 2018 sur trois territoires bretons :

- la Communauté de communes du Pays de Matignon (Côtes d'Armor)

- le Pays d'Auray (Morbihan)
- et Brest Métropole (Finistère).

Des outils ont été mis à disposition des professionnels participant au projet afin de mieux repérer les situations de fragilité.



L'évaluation de la 1ère phase a conduit à la poursuite de l'expérimentation au sein d'Equipes de Soins primaires ou de Maisons de santé pluridisciplinaire.

Ces équipes disposeront d'un soutien et de moyens adaptés (formations, méthodologie...) pour réaliser les repérages et évaluations.

Un appel à manifestation est en cours de rédaction.

## Commission santé des soignants

Le Copil Inter-URPS a créé en 2019 une commission dédiée à la santé des soignants bretons.

La première réunion de la Commission inter-URPS bretonne "Santé des Soignants" s'est déroulée le mardi 5 février 2019 de 14h30 à 17h00 à la Maison des URPS.

Cette commission travaille notamment à promouvoir le développement d'un Réseau régional du risque psychosocial des professionnels de santé bretons.

A ce titre, l'URPS MKLB a signé « **une convention de partenariat Santé des soignants** » avec l'Ordre des Médecins, l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes, l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes, l'Ordre des Vétérinaires, l'Ordre des Pharmaciens, l'Ordre des Pédiatres-podologues, l'Ordre des Infirmiers, l'Ordre des Sages-Femmes, l'ARS, l'Assurance Maladie et les URPS bretonnes, permettant à tous les professionnels de santé libéraux de bénéficier de bilans de santé dans les centres d'examen de santé de la région.



Le syndrome d'épuisement professionnel peut toucher les Masseurs-Kinésithérapeutes. De nombreux confrères sont épuisés pour diverses raisons : surmenage professionnel, problèmes personnels...

L'URPS MKLB soutient les associations SPS (Soins aux Professionnels en Santé) et AAPMS (Association d'Aide Professionnelle aux Médecins et Soignants) qui permettent d'aider et d'orienter les Masseurs-Kinésithérapeutes en difficulté pour trouver une réponse adaptée à leur situation.

Ces plateformes gratuites, préservant l'anonymat, sont à disposition (24h/24 et 7j/7) de l'ensemble des professionnels de santé libéraux.





## Participation au Colloque « La Médecine libérale e(s)t l'avenir »

L'URPS MKLB a participé au colloque « La médecine libérale e(s)t l'avenir » organisé par l'URPS des Médecins Libéraux de Bretagne.

Cet événement a eu lieu le vendredi 11 octobre 2019 de 09h à 19h au Roazhon Park de Rennes.

Il était dédié à l'avenir de la médecine libérale.



Différentes interventions ont été proposées telles que :

- L'installation en libéral
- Le médecin connecté
- La santé des soignants
- Le médecin engagé
- L'exercice coordonné
- La philosophie du soin
- Recherche et innovation



Des ateliers ont également été organisés sur différentes thématiques (les étapes de l'installation en libéral, l'activité de télémedecine, assurance et prévoyance, être maître de stage, l'exercice coordonné, protection et accompagnement en cas de litige, l'entreprise libérale).

L'URPS MKLB, partenaire de cette rencontre régionale, a participé à la tenue d'un stand présentant les actions des URPS de la région Bretagne au sein du village des exposants.



## Formation PACTE de soins primaires

L'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) met en œuvre un programme de formation et d'appui destiné aux coordonnateurs d'équipes de soins primaires, en partenariat avec la Haute Autorité de Santé (HAS), la Fédération Française des Maisons et Pôles de Santé (FFMPS), l'ARS, les URPS et l'Association GECCO LIB.

Ce programme vise à :

- soutenir l'émergence de la fonction d'animation-management des équipes de soins primaires, en appui aux leaders professionnels,
- favoriser les pratiques pluriprofessionnelles et l'amélioration du service rendu aux patients et à la population desservie,
- contribuer à la pérennisation des équipes de soins primaires.

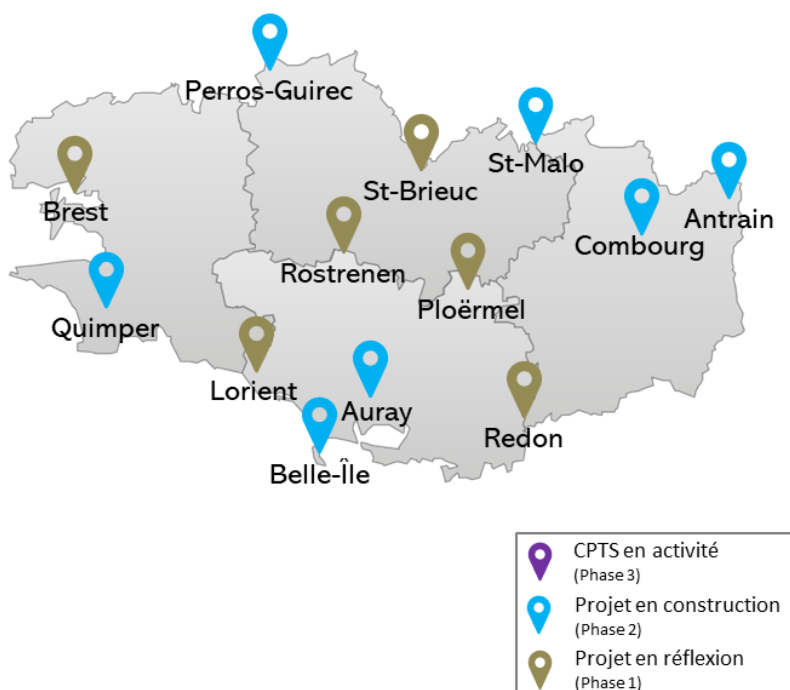
L'URPS MKLB soutient l'organisation de cette formation.

## Déploiement des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

En 2019, l'URPS MKLB a participé également à la définition de la politique régionale de déploiement des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et d'accompagnement des professionnels de santé libéraux.

Enfin, l'URPS MKLB siège au sein de la Commission Régionale des CPTS pour traiter les demandes d'aide méthodologiques et financières ainsi que sur les projets aboutis de CPTS.

La 1<sup>ère</sup> Commission régionale CPTS s'est déroulée le mercredi 27 mars 2019 à la Délégation Départementale d'Ille-et-Vilaine de l'ARS Bretagne .



# L'Association GECO Lib'



GECO Lib' est une association financée et portée par les URPS de Bretagne.

Elle accompagne les professionnels de santé libéraux souhaitant s'associer dans un exercice coordonné et de développer de nouvelles prises en charge pour les patients.

Une chargée de développement a été recrutée en mai 2018, Lucie SOUFFOIS.

L'association apporte des outils, des compétences, des espaces d'échanges et un apprentissage partagé, permettant aux professionnels de structurer l'exercice coordonné.

La facilitation est un accompagnement réalisé par un professionnel de santé libéral et un chargé de mission dépêché par GECO Lib'.



Très concrètement, il s'agit d'être dans une démarche de co-développement avec les acteurs du territoire.

Cette approche permet de pouvoir:

- Les accompagner dans la définition et la mise en œuvre de leur projet afin de répondre au mieux aux besoins ressentis par ces professionnels de santé.
- Les informer sur les différents dispositifs de coordination possibles, les sources de financement et les modalités d'accompagnement à partir d'une information éclairée, objective et actualisée.
- Les accompagner dans la méthodologie de mise en œuvre de leur projet.
- Leur apporter l'expérience et l'expertise de GECO Lib' qui découlent des projets existants.

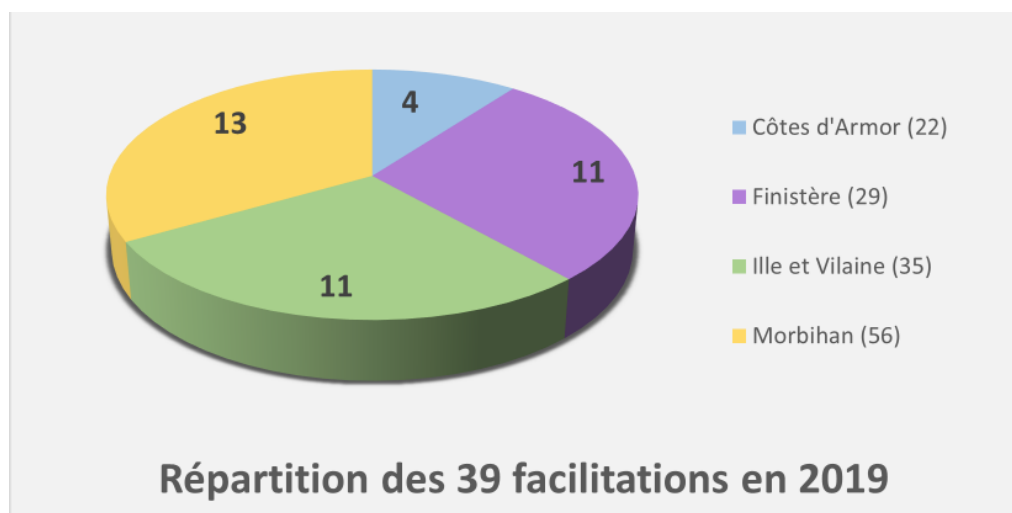
## Activité 2019 de GECO Lib

En 2019, 5 Conseils d'Administration, 9 comités techniques, 4 réunions de bureau et 1 Assemblée Générale ont été organisés.

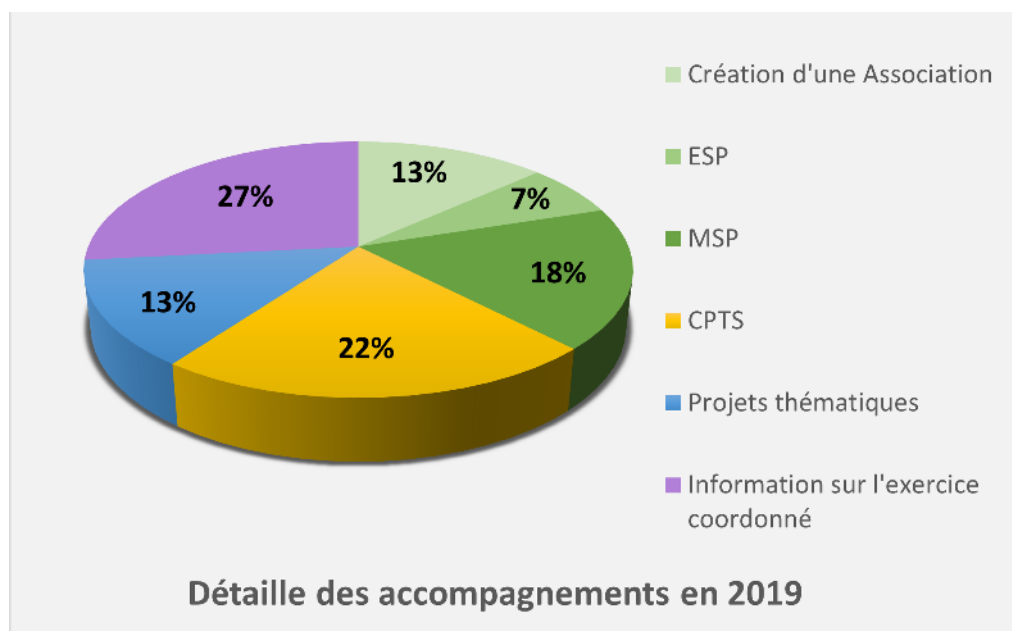
Les facilitateurs GECO ont accompagné 45 équipes dans leur projet d'exercice coordonné. 134 facilitations ont été menées par les facilitateurs GECO Lib'. L'année 2019 a été riche en accompagnement. Une très belle preuve du dynamisme des professionnels de santé libéraux bretons pour l'exercice coordonné.

L'équipe de l'URPS MKLB participe à la démocratie interne, aux facilitations et aux différents évènements organisés par GECO LIB.

La répartition des facilitations effectuées en 2019 :



Les thématiques des facilitations effectuées en 2019 :



# Projets et évènements

## Rencontres Annuelles de GECO Lib

L'URPS MKLB a assisté aux rencontres annuelles GECO LIB sur le thème de l'innovation en santé. Cet événement a eu lieu le 24 septembre 2019 au Centre des congrès de Quimper.

L'innovation en santé, les Infirmières de Pratiques Avancées, la e-santé et l'implication des usagers dans les projets de professionnels de santé étaient au cœur des échanges.



**L'innovation au programme**



**9h30 - 10h**  
**10h - 10h15**

**Accueil**  
**Mot d'introduction**  
*Dr Thierry LABARTHE, Médecin généraliste, président de GECO Lib'*  
*Delphine DOCHTER PALLEAU, Infirmière libérale, administratrice GECO Lib'*  
*Laurence GAILLARD, Médecin généraliste, administratrice GECO Lib'*

**10h15 - 11h**

**Tester une organisation innovante en soins primaires ? - les initiatives bretonnes de l'article 39**  
*Anne-Briac BILL, responsable du département Innovation en santé de l'ARS*

**11h - 11h30**

**Pause**

**11h30 - 12h15**

**Infirmière de Pratique Avancée (IPA) - un nouveau métier ?**  
*Hélène Kerdiles, Claire Riviere, Elise Galard, Karine DOBBELS, Infirmières en master de Pratique Avancée à Rennes*

**12h15 - 13h**

**Assemblée Générale**

**13h - 14h15**

**Déjeuner**  
*Présentation de posters*

**14h15 - 15h**

**Intégrer la télémédecine dans ma pratique libérale**  
*Dr Nicole JOUAN, Dermatologue à Brest, initiatrice d'un projet de télémédecine*

**15h - 15h45**

**La place de l'utilisateur dans les projets d'exercice coordonné**  
*Marie-Anne DI BIANCO, Présidente du groupe d'entraide soutien dépendances sur le secteur de Vannes, actrice du projet eThylibre*

**15h45 - 16h**

**Conclusion**

## Formation des Facilitateurs

GECO lib' a proposé aux professionnels de santé libéraux volontaires de se former pour accompagner l'exercice coordonné sur le territoire.

Cette formation s'est déroulée les 5 juillet, 6 et 12 novembre 2019.

Le 5 juillet 2019, 40 professionnels de santé se sont réunis pour apprendre et échanger sur les différentes formes d'exercice coordonné, les outils de coordination numérique...



3 élus de l'URPS MKLB (Olivier DARTOIS, Yves LABBE et Stéphane MASSON) ainsi que Virginie MORIN (chargée de mission de l'URPS MKLB) ont suivi cette formation.



L'URPS MKLB participe et soutient activement ce projet de santé publique.

## Le CLUB CPTS

GECO Lib' a créé, le 15 octobre 2019, le Club CPTS. Il s'agit de donner, aux porteurs de projets de CPTS bretons, un lieu dédié au partage d'expérience concernant leurs problématiques et leur vision des CPTS. Le partage, l'ouverture, l'écoute, l'interconnaissance et la convivialité sont les valeurs qui définissent le Club.



Dès le lancement, 6 équipes de projets de CPTS ont répondu présents à l'invitation de GECO Lib'. Chacun de ces projets avaient franchi l'étape de la 1<sup>er</sup> commission ARS.

Le Club CPTS a pour vocation d'accompagner les projets de CPTS et les CPTS en activité.

## GECOVAX

**La promotion de la vaccination est une des initiatives pluriprofessionnelles des libéraux bretons.**

Depuis plusieurs années, les URPS de la région Bretagne ont investi la thématique de la vaccination et créé des outils notamment pour promouvoir l'exemplarité des soignants.

En 2019, les URPS Infirmiers, Médecins, Pharmaciens, Chirurgiens-dentistes, Masseurs-kinésithérapeutes, Orthophonistes, Pédicures-podologues, GECO Lib et d'autres partenaires ont souhaité poursuivre et impulser de nouvelles dynamiques et plus particulièrement augmenter le taux de couverture vaccinale de la population bretonne (patients & professionnels de santé) contre la grippe.



L'URPS MKLB participe et soutient activement ce projet de santé publique.

### Les objectifs du projet GECOVAX

- Acquérir une culture commune sur la vaccination ;
- Augmenter le taux de couverture vaccinale des professionnels de santé libéraux et des populations fragiles en Bretagne.

En automne 2019, une campagne de sensibilisation à la vaccination grippe a été menée auprès des professionnels de santé libéraux avec la mise à disposition du KIT GECOVAX.

Celui-ci contenait différents documents d'information :

- Un flyer idées reçues sur la vaccination
- Une affiche « permanence de vaccination pour les cabinets »
- Un badge « je me vaccine, je vous protège »
- Le guide de la vaccination

En 2019, près de 1000 professionnels de santé libéraux bretons ont commandé le kit GECOVAX, dont environ 90 kinésithérapeutes bretons.

Rédaction et mise en page:  
Virginie MORIN, Olivier DARTOIS

Comité de lecture :  
Elus de l'URPS MKLB



Réalisation : URPS MKLB

*Décembre 2020*